



Déclaration liminaire à la FS-AP du 16.12.2025

La prévention des risques à la DAP : mythe ou réalité ?

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 16 décembre 2025

Monsieur le Président,

Même si l'administration a promis que cette FS ne soit pas la dernière de l'année, le mois de décembre est propice au bilan et celui de la DAP est d'une tristesse affligeante en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Avec près de 5000 agressions physiques et 20 000 agressions verbales recensées, les accidents de service continuent d'affaiblir les collectifs de travail dans des proportions consternantes tandis que la surcharge de travail et les manques d'effectifs engendrent un épuisement généralisé.

Là où la formation spécialisée devrait être le lieu où l'on aborde la « qualité de vie au travail », la DAP n'est même plus capable de recenser les accidents graves et les décès, comme si elle pratiquait la politique de l'autruche : en plus d'être scandaleux, c'est profondément irrespectueux pour toutes les victimes.

Là où la formation spécialisée devrait être un lieu de débats autour de la prévention des risques professionnels et de sa planification, la DAP fait le choix de ne présenter aucun programme de prévention alors qu'il est obligatoire depuis plus de 40 ans... C'est une forme d'**inaction coupable en version XXL !**

Pour toutes les victimes d'accidents, passées comme à venir, cette formation spécialisée sera donc une occasion manquée.... La DAP continue donc obstinément à être hors des clous pour la tenue des formations spécialisées : absence de présentation de la programmation annuelle, absence de base de données sociales, absence de consultation sur les projets d'aménagements importants, quasi-absence d'enquêtes suite aux accidents, absence d'une évaluation des risques professionnels digne de ce nom.

L'ensemble de ces manquements pourrait bien coûter très cher à la carrière de nos directeurs dont les manquements finiront inévitablement par être regardés comme des délits pénaux.

A force de répéter ces constats, l'**UFAP UNSa Justice** commence à être entendue : ainsi suite à notre demande du 16 septembre, l'administration ouvre enfin le dialogue pour tenir ses engagements et rattraper le retard dans l'application de l'action n°49 du plan national de lutte contre les violences. Celle-ci vise à attribuer (et actualiser) à chaque détenu un niveau de violence et en déduire un régime de détention spécialisé et adapté pour enfin protéger les Personnels.

Gageons que l'année 2026 voit également s'ouvrir les chantiers :

- **De l'actualisation de l'évaluation des risques et la programmation de la prévention**
- **De l'arrêt de la censure sur les accidents graves et répétés ainsi que la réalisation des enquêtes**
- **Du passage de conditions de travail pourries et de rythmes infernaux à ce que certains appellent « la qualité de vie au travail »**

Face à la souffrance des agents et vu la lenteur de la DAP à rattraper son retard, l'**UFAP UNSa Justice** n'attendra pas et se tient à la disposition de toutes les victimes d'accidents de service qui souhaitent faire valoir leurs droits face aux infractions pénales dont ils sont victimes de la part d'une administration qui manque à ses obligations de prudence et de sécurité !

Les élus de la FS-AP